

Ville d'Aulnoy-Lez-Valenciennes



Allocution de monsieur le Maire

**Remise des diplômes de la médaille d'honneur du
travail**

Dimanche 1^{er} mai 2022

Mesdames, messieurs les Adjointes

Mesdames, messieurs les Conseillers Municipaux

Mesdames, messieurs les Présidents d'associations,

Mesdames, messieurs,

Chers amis,

Je suis heureux de vous recevoir ici, dans notre salle de l'Union, pour cette traditionnelle cérémonie de remise des médailles d'honneur du travail.

Celle-ci a été reportée, comme vous le savez, durant longues deux années dans un contexte de crise sanitaire, et c'est avec plaisir que nous nous retrouvons aujourd'hui pour célébrer ce temps fort qui marque à la fois votre ancienneté professionnelle mais aussi et surtout votre engagement au service de votre profession !

C'est pourquoi, au nom du Conseil Municipal de la ville d'Aulnoy, je tenais à féliciter les médaillés, présents ou excusés ce jour.

Félicitations et bravo à toutes et à tous !

Tout autant, je tiens à féliciter celles et ceux qui vous accompagnent ou qui vous ont accompagnés - et en disant cela je pense à tous vos proches - parce que, lorsque l'on occupe un emploi et que l'on y est engagé, celui-ci devient une véritable aventure familiale.

Félicitations à vous pour votre soutien !

Nous célébrons aujourd'hui 20, 30, 35 et 40 ans de travail et vous représentez ce jour la diversité des emplois de notre territoire :

ponceur, mécanicien, conducteur colleur, maintenancier, technicien formateur, assistant, opérateur, projeteur, agent d'entretien et employé commercial, professionnel de maintenance, planificateur, pilote de système ou chef d'équipe, responsable logistique ou encore animateur de vente.

Et sont représentés à travers vous une diversité d'employeurs : publics, privés, associatifs, grand groupe ou petite entreprise.

Notre ville est riche de cette diversité, et nous en sommes fiers.

Nous célébrons donc, ce premier mai 2022, vos médailles d'honneur du travail.

Mais pourquoi, me direz-vous, cette date du premier mai, jour de la fête du travail ? Pour répondre à cette question, il faut se tourner vers l'histoire.

Saviez-vous que cette fête du travail a une origine américaine ? Le 1^{er} mai 1886, après des heurts violents, les travailleurs obtiennent la journée de 8 heures. Les syndicats tenaient à cette date symbolique du 1^{er} mai car elle correspondait à cette époque au 1^{er} jour de l'année comptable des entreprises !

L'idée d'une journée annuelle de revendication naît alors en Europe. Le premier « 1^{er} mai » se déroule en 1890 en France, avec des ouvriers défilant pour obtenir cette fameuse journée de 8 heures.

Alors pourquoi, me direz-vous, huit heures ? Parce que cette durée représente le parfait équilibre entre temps de travail, temps de loisirs et temps de sommeil ! C'est la raison pour laquelle les manifestants défilèrent avec un triangle à la boutonnière, symbole de cette répartition équilibrée des temps de vie.

Suivront, pendant près de 60 ans, des décisions marquant des avancées tant attendues :

- peu avant le 1^{er} mai 1919, la loi légalisera la réduction du temps de travail à 8h par jour,
- le 26 avril 1946, le caractère chômé du 1^{er} mai sera reconnu officiellement,
- et finalement, en 1948, le 1^{er} mai deviendra férié et chômé.

Ainsi, le travail occupe la moitié de notre temps actif, mais aussi et sûrement près de 80 % de notre pensée au quotidien ...

« La suprême récompense du travail n'est pas ce qu'il vous permet de gagner, mais ce qu'il vous permet de devenir. » avait écrit John Ruskin, un écrivain anglais de la fin du 19^{ème} siècle.

De ce fait, cette cérémonie est l'occasion d'effectuer, comme nous venons de le faire avec l'histoire du 1^{er} mai, une rétrospective et de constater tout le chemin parcouru par chacun d'entre nous dans notre monde professionnel.

Pour celles et ceux qui ont 40 ans de carrière, vous êtes entrés dans l'emploi dans les années 80 et pour celles et ceux qui ont 20 ans de carrière, vous être entrés autour de l'an 2000.

Or, cet intervalle de 1980 à 2000 a vu évoluer et changer profondément les conditions de travail, parfois en bien, en facilitant certaines tâches, mais aussi en faisant naître d'autres difficultés.

Ainsi, durant cette période, les nouvelles technologies entrent dans le quotidien et l'informatique se diffuse largement tandis que les contacts avec le public s'accroissent.

En parallèle, la pénibilité physique ne recule pas avec un grand nombre de salariés en posture debout, les horaires atypiques se développent et la charge mentale augmente.

A titre d'exemple, selon l'INSEE, en 2005, 53 % des salariés disent que leur rythme de travail dépend d'une demande à satisfaire immédiatement contre 28 % en 1984 !

C'est pourquoi les métiers que vous avez exercés au début de votre carrière ne sont pas vécus de la même manière que les mêmes aujourd'hui et seront très certainement différents de ceux de demain !

C'est pourquoi il est important de toujours garder un regard vigilant sur les évolutions que nous vivons pour assurer des conditions de travail épanouissantes.

Vous l'aurez compris, le 1er mai s'adresse à celles et ceux qui se battent pour leur quotidien : ceux qui peinent à joindre les deux bouts, à payer leur loyer, à trouver un travail, à se chauffer, à se déplacer, à se soigner parfois.

Vous le savez, mon engagement de Maire, d'élu local, épris de justice sociale, est bien entendu de préserver le bien être des Aulnésiens et Aulnésiennes.

Je me suis engagé personnellement pour vous accompagner dans la vie de tous les jours, pour que de nouvelles entreprises s'implantent sur notre territoire, pour recommander tel ou tel habitant auprès de collectivités ou d'entreprises locales.

Je me bats avec les moyens qui sont les miens, avec toujours avec la volonté d'être efficace.

J'appelle donc de tous mes vœux que ce 1er mai soit un 1er mai d'espérance.

Merci à vous.
